

Date de génération de ce justificatif : 05/04/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

tee.town – Constitution de société

Référence : L030216

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 14 mars 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Forme : SAS Dénomination : tee.town Siège : 1 Le Grand Moulin 22230 LOSCOUËT-SUR-MEU Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC Capital : mille euros (1.000,00 €) Objet : – Impression textile en petite, moyenne et grande série à destination de particuliers, – L'achat et la vente par tous moyens, notamment par internet, de tous produits (hors vente soumise à réglementation) et notamment de logiciels, – L'activité de conseil informatique et technologique, – Conseil et prestations de services en business intelligence et en data science, analyse de données, organisation, assistance à la mise en œuvre de solutions informatiques, développement et amélioration des systèmes et outils d'information, – Création, développement et commercialisation de logiciels informatiques et d'applications web et mobiles. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Tanguy Fautrel demeurant 1 Le Grand Moulin 22230 LOSCOUËT-SURMEU Directeur général : Monsieur Maël Kerbiriou demeurant 9 Rue Yves Kerguelen 35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
